



**HANDI
SPORT**

LIGUE
FRANCOPHONE



Tennis en chaise roulante

CAHIER DES CHARGES ORGANISATION

2025-2026



LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

ITF	International Tennis Federation
FRBT	Fédération Royale Belge de Tennis
TWB	Tennis Wallonie Bruxelles
LHF	Ligue Handisport Francophone
TV	Tennis en Padel Vlaanderen

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

Ligue Handisport Francophone

Grand Rue, 3 - 6000 Charleroi

Tel: +32 (0)71.11.60.80

Email: info@handisport.be

www.handisport.be



Tennis Padel Pickleball Wallonie Bruxelles

Chaussée de Marche, 935C – 5100 Wierde

Tel: +32 (0) 81.55.41.70

Email: info@aftnet.be

www.tppwb.be



Tennis en Padel Vlaanderen

Louizapoortgalerij, 203 bus 3 – 1050 Bruxelles

Tel: +32 (0)2.548.03.00

Email: info@tennisenpadelvlaanderen.be

www.tennisenpadelvlaanderen.be



TABLES DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS.....	2
RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS	3
TABLES DES MATIÈRES.....	4
1. GÉNÉRALITÉS	5
A. Les critères nationaux	5
B. La journée « open »	6
C. Les Championnats de Belgique (CB)	6
2. CANDIDATURES.....	7
3. SOUTIEN	8
A. Les critères nationaux et la journée “open”	8
B. Les Championnats de Belgique (CB)	8
4. ACCESSIBILITÉ	8
5. ARBITRAGE	9
6. DIVERS	9
A. Spécificités CB.....	9
B. Communication.....	9

1. GÉNÉRALITÉS

Tennis Vlaanderen (TV), la Ligue Handisport Francophone (LHF) et Tennis Wallonie Bruxelles (TWB), collaborent ensemble au bon fonctionnement et à la bonne organisation des compétitions officielles du tennis en chaise. Ces dernières sont le « Belgian Wheelchair Tennis Tour » (de préférence 6 étapes « hiver » et 6 étapes « été »), la journée « open » et les Championnats de Belgique.

A. Les critères nationaux

- La saison du « Belgian Wheelchair Tennis Tour » débute au mois de décembre pour se terminer au mois de septembre de l'année suivante. Les critères nationaux sont organisés en 2 parties :
 - o La période « hiver » (de décembre à avril)
 - o La période « été » (de mai à septembre)
- De préférence, 6 critères se déroulent durant la saison « hiver » et 6 durant la saison « été ».
- De préférence, TV organise la moitié de ceux-ci (3-3) et TWB/LHF l'autre moitié (3-3).
- 2 critères nationaux peuvent être organisés en double. L'organisation pratique et sportive de la journée reste similaire. Le classement de la paire sera fonction de l'addition des classements individuels des 2 joueurs.
- Les critères seront organisés le samedi (dans la mesure du possible).
- Les clubs ont l'entière responsabilité de l'organisation « pratique » du critérium qu'ils organisent :
 - o Le club organisateur peut demander une participation aux joueurs allant de la gratuité à 10 € maximum (en double, 10€ maximum par équipe, donc 5€ par joueur).
 - o Le club doit pouvoir accepter un minimum de 16 participants (ou 8 paires).
 - o Il prévoit des récompenses remises à tous les participants en fin de journée.
 - o L'invitation est transmise à Tennis Vlaanderen ou à la LHF et à TWB au minimum 5 semaines à l'avance → Tennis Vlaanderen ou la LHF et TWB transmettent alors celle-ci à tous leurs clubs affiliés. Les invitations et informations pratiques sont également publiées 5 semaines à l'avance sur les sites internet respectifs.
 - o Les balles utilisées lors du critérium seront des balles de tennis jaunes, approuvées par l'ITF et fournies par le club organisateur. Un minimum de 4 balles de la même marque et en bon état doit être disponible pour chaque match.
- Une remise des prix (600 euros à distribuer¹) sera réalisée lors du dernier critérium de la saison OU lors du championnat de Belgique. Ce critérium devra se réaliser dans

¹ 1er homme A = 125 euros ; 1ère femme A = 125 euros ; 1er homme B = 100 euros ; 1ère femme B = 100 euros ; 1er homme C = 75 euros ; 1ère femme C = 75 euros ; Prix fairplay (via Panathlon) ; Meilleur jeune (prix « cadeau » TWB-TV)

une région centrale (ex : Leuven – Bruxelles – Waterloo). 300€ TV + 150€ TWB + 150€ LHF : ces sommes sont à verser à TWB ou à TV (en fonction du lieu de l'organisation du dernier critérium). Pour pouvoir prétendre à un prix, le joueur doit avoir participé à au moins 6 critères du Belgian Wheelchair Tennis Tour. Le prix Fairplay sera attribué sur base d'un sondage auprès des joueurs présents aux Championnats de Belgique. TV ou TWB réalisent le nécessaire pour offrir les « prize money » aux joueurs récompensés :

- Cérémonie de remise de prix (bilingue)
- Présence de Tennis Vlaanderen, TWB et la LHF.
- ➔ Le club organisateur fait le nécessaire pour offrir un environnement propice à la remise des prix finale. Le club organisateur assure un accueil chaleureux et bilingue aux représentants présents.

B. La journée « open »

- Cette compétition accueille tant des joueurs en chaise que des joueurs valides.
- L'appel à candidature est lancé simultanément aux critères nationaux. Une candidature sera retenue pour l'été 2025 du côté francophone et une du côté néerlandophone.
- Cette organisation peut prendre diverses formes :
 - Double mixte :
 - Valide – joueur en chaise
 - Joueur en chaise – valide en chaise
 - Valide en chaise – valide en chaise
- ➔ TWB et la LHF préconisent une organisation où tous les joueurs s'affrontent de manière mixte (1 joueur valide debout avec un joueur en chaise mais aussi avec une partie des matches durant lesquels tous les joueurs joueront en chaise (uniquement du double)).
- Le club organisateur doit disposer d'un minimum de 3 terrains intérieurs.

C. Les Championnats de Belgique (CB)

- Le CB est organisé à tour de rôle par un club de TWB (LHF) – un club de Tennis Vlaanderen.
- Le CB clôture la saison été.
- Le club désirant organiser le CB doit poser sa candidature au Belgian Paralympic Committee (BPC) avant le 30 septembre. Le BPC reconnaît et officialise un seul CB par an. L'organisateur du CB doit respecter le règlement d'organisation des CB publié par le BPC.
- ➔ Les deux types de compétitions doivent suivre les règlements de tennis en chaise (national – international). Les inscriptions se font via « www.tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be » ou via le site de Tennis en Padel Vlaanderen (www.tennisenpadelvlaanderen.be). Les invitations doivent

être envoyées par l'organisateur à la LHF et à TWB au moins 5 semaines à l'avance en français et en néerlandais. Les résultats sont envoyés à la LHF dans les 48h qui suivent la fin du CB ou (de l'étape) du critérium.

2. CANDIDATURES

- Un appel à candidatures sera lancé par TWB et la LHF au plus tard le 15 juin. Cet appel à candidatures concerne tant les critères hiver que les critères été ET la journée Open.
 - TV suivra la procédure pour les demandes de tournoi qui se déroule parallèlement aux tournois valides, en 2 phases. Pour l'hiver, les demandes se font du 15/5 au 15/6 et pour l'été du 15/11 au 15/12.
 - Tous les clubs de tennis peuvent postuler pour l'organisation d'un critérium si leur infrastructure sportive leur permet :
- ➔ Une infrastructure accessible ; Voir ci-dessous. Cette infrastructure doit présenter un minimum de 2 terrains pour les critères en "double" et 3 terrains pour les critères en "simple".
- Des priorités d'organisation seront systématiquement offertes aux candidatures en intégration. Il y a une réelle volonté de toutes les parties d'organiser l'ensemble des critères nationaux en intégration.
 - Les candidats organisateurs peuvent être candidats pour plusieurs organisations. Dans ce cas, un ordre de priorité doit également être transmis simultanément.
 - Les candidats organisateurs francophones peuvent postuler pour un ou 2 ans (avec la possibilité d'être "démis" la 2ème année si des manquements importants sont identifiés lors de l'année 1).
 - Les candidats organisateurs peuvent envoyer leur candidature même si la date est encore à définir. Les dates fixées dans les délais impartis restent prioritaires.
 - L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 15 juillet pour TWB et la LHF, au jusqu'au 15 juin pour TV.
 - TV, TWB et la LHF, après concertation, publient le calendrier officiel le 15 aout. Les critères d'été organisés en Flandres seront ajoutés le 15 janvier.

3. SOUTIEN

A. Les critères nationaux et la journée “open”

- Pour les clubs francophones organisateurs d'un critérium national, la LHF et TWB attribuent un subside unique de 200€. Pour en bénéficier, le club doit rentrer le document de demande de soutien, téléchargeable sur le site internet de la LHF, au minimum 5 semaines à l'avance ET respecter les critères y étant mentionnés.
- Pour les clubs néerlandophones organisateurs d'un critérium national, Tennis Vlaanderen attribue un subside de 150€. Chaque club organisateur a la possibilité de demander un subside supplémentaire à Infrasport/l'ADEPS/Sport Vlaanderen.

B. Les Championnats de Belgique (CB)

- Le BPC attribue un subside de 750€.
- Le BPC fournit les médailles (1or-1argent-2bronzes/catégorie). Pour en bénéficier, le club doit en formuler la demande à Tennis Vlaanderen - la LHF au moins 5 semaines à l'avance.
- Les balles et un prix pour les vainqueurs sont fournis par TWB (la CT LHF le cas échéant) aux clubs francophones et Tennis Vlaanderen aux clubs néerlandophones.
- Les prestations des officiels sont prises en charge par TPWB (clubs francophones) ou Tennis Vlaanderen (clubs néerlandophones).

➔ La location des terrains et des infrastructures, les frais de catering des officiels, les lots pour les finalistes et les « welcome packs » (au minimum une bouteille d'eau) sont à la charge du club organisateur. En cas d'éventuels sponsors concurrentiels à TV, TWB, la LHF ou au BPC, le club organisateur s'engage à prendre contact avec l'association correspondante au préalable pour convenir d'un arrangement. Les inscriptions payées par les joueurs sont dues au club organisateur.

4. ACCESSIBILITÉ

Idéalement, toutes les infrastructures doivent être adaptées. Le club doit être équipé de :

- (3) – idéalement 4 terrains accessibles
 - 2 vestiaires accessibles
 - 1 toilette accessible
 - 1 cafétéria accessible
 - 1 parking accessible
- ➔ Le club organisateur est responsable de la vérification de l'accessibilité. Un local ou un terrain est considéré comme accessible uniquement si le joueur peut s'y rendre seul.

5. ARBITRAGE

- Pour les critères, la journée « open » et le CB, au minimum un juge arbitre doit être présent ; ce dernier est mis à disposition par le club organisateur.
- Le juge arbitre du tournoi valide (cfr. intégration) peut être le juge arbitre du tournoi handisport.
- Dans la mesure du possible, la disponibilité de 2 arbitres (en plus du juge arbitre) serait un indéniable plus
- Le juge arbitre, en collaboration avec le responsable des compétitions (si 2 personnes différentes), sont garants de la bonne organisation de ces journées compétitives :
 - o Ils réceptionnent les inscriptions et organisent le(s) tableau(x) compétitif(s).
 - o Sur place, lors d'imprévus, ils prennent les décisions (en collaboration avec le club organisateur) afin d'assurer le bon fonctionnement de l'événement.
 - o Ils transmettent les résultats (et le ranking des critères mis à jour) à Tennis Vlaanderen, TWB et la LHF dans les 48h00 qui suivent la fin du critérium (les résultats et le ranking seront ensuite publiés sur les différents sites web).
- La table d'arbitrage doit être équipée d'un ordinateur et d'une imprimante.

6. DIVERS

A. Spécificités CB

- Les organisateurs des CB prennent contact avec un hôtel équipé en chambres adaptées et en informent les joueurs.
- Les organisateurs des CB proposent des repas aux joueurs durant tout l'événement (payant ou non). Le repas du samedi soir est généralement un moment agréable où tous se rassemblent (joueurs, organisateurs, arbitres, coachs, ...).
- L'organisateur doit être disponible (par téléphone) pour toute demande d'information de la part des ligues respectives, des clubs participants.

B. Communication

Tennis Vlaanderen, TWB et la LHF collaborent à la mise en place de toutes ces compétitions. Dans ce sens, les logos de Tennis Vlaanderen, de la LHF et de TWB doivent se retrouver sur tous les supports communicationnels (invitations – publications – terrains - ...).